Depuis la rentrée scolaire 2013, à grand renfort de communication et de pseudo concertations, on nous annonce une **vaste réforme des ZEP**, censée améliorer les **conditions d'apprentissage de nos élèves et les conditions de travail des personnels**. Le jeudi 16 janvier, le ministre de l'Éducation nationale a rendu publiques les 14 mesures-clés de la réforme. Celles-ci laissent apparaître que seule une petite minorité des établissements bénéficiera des décharges sur temps de travail. Et pour tout le monde, l'application de cette réforme, ce sera management, hiérarchie, contractualisation : en somme, plus de pression et une dégradation des conditions de travail.
S'opposer à la réforme de l'éducation prioritaire? Un enjeu majeur, présenté en 4 arguments par Sud éducation Créteil. *La suite ici :*
http://www.sudeduccreteil.org/IMG/pdf/journalmesureseducprio.pdf.pdf zep.pdf

Documents joints

zep.pdf